

Le cinq mars deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de LE BIGNON DU MAINE s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis BELLAY, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 27 février 2015

**Présents** : Jean- Louis BELLAY - Bertrand LANDELLE - Marie-Laure HARDY - Laurent RAGUIN - Nicole ROMARIE - Mickaël DUCHEMIN - Michelle BOUE - Constance THIREAU - Gilbert DELLIERE - Sébastien MONSIMER - Louis MAHE

**Secrétaire de séance** : Gilbert DELLIERE

**Absent(s) excusé(s)** :

**Absent(s) non excusé(s)** :

**Assistait également** : Odile HEUVELINNE Adjoint administratif

**Ordre du jour** :

- Approbation du procès verbal de la séance du 5 février 2015
- Vote des comptes administratifs 2014
- Approbation des comptes de gestion 2014
- Vote des taux d'imposition 2015
- Affectation des résultats 2014 et vote des budgets primitifs 2015
- Tarif des parcelles lotissement LE TERTRE 2
- Questions et informations diverses





**1. Approbation du compte rendu de la séance du 5 février 2015**

M. Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance dernière. Il est approuvé à l'unanimité

**2. Vote des comptes administratifs 2014**

**DCM n°2015-004**

Les comptes administratifs 2014 sont présentés. Il en ressort les résultats de clôture suivants en section de fonctionnement et d'investissement :

 <b>Annexe Commerce</b> - Budget HT	
Section fonctionnement.....	19 735.17 €
Section d'investissement.....	- 4 881.31 €
	Résultat de clôture..... 14 853.86 €
 <b>Annexe Lotissement</b> - Budget HT	
Section fonctionnement.....	33 192.24 €
Section d'investissement.....	- 184 102.45 €
	Résultat de clôture ..... - 150 910.21 €
 <b>Annexe Assainissement</b> - Budget HT	
Section de fonctionnement.....	10 836.11 €
Section d'investissement.....	3 681.18 €
	Résultat de clôture..... 14 517.29 €
 <b>Commune</b> - Budget TTC	
Section fonctionnement.....	128 247.67 €
Section d'investissement.....	28 207.91 €
	Résultat de clôture..... 156 455.58 €

(hors reste à réaliser)

Sous la Présidence de M. LANDELLE Bertrand et hors présence de M. Le Maire, le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, approuve les comptes administratifs 2014 Commune et annexes Commerce, Lotissement, Assainissement.

**3. Approbation des comptes de gestion 2014**



**DCM n°2015-005**

**Après délibération**, le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2014, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour les budgets Commune et annexes Commerce, Lotissement, Assainissement.

**4. Vote des taux d'imposition 2015**

**DCM n°2015-006**

Le Conseil Municipal, **après délibération et à l'unanimité**, décide de voter, sans augmentation, les taux d'imposition de 2015 comme suit :

 Taxe d'habitation.....	23.57 %
 Taxe foncière sur le bâti.....	32.56 %

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2015

+ Taxe foncière sur le non-bâti ..... 48.18 %

### 5. Affectation des résultats 2014 et vote des budgets 2015

DCM n°2015-007

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité les budgets primitifs 2015 comme suit :

	Section	Investissement	Fonctionnement
+ <b>Annexe Commerce</b>	Dépenses.....	9 081.31 € .....	19 063.86 €
	Recettes.....	9 081.31 € .....	19 063.86 €
Vote l'affectation de résultat (Article 1068) pour la somme de 4 881.31 €			
+ <b>Annexe Lotissement</b>	Dépenses.....	371 347.13 €.....	412 883.72 €
	Recettes.....	371 347.13 €.....	412 883.72 €
+ <b>Annexe Assainissement</b>	Dépenses.....	15 262.86 €.....	28 600.57 €
	Recettes.....	15 262.86 €.....	28 600.57 €
+ <b>Commune</b>	Dépenses.....	48 466.08 € *.....	323 518.67 €
	Recettes.....	48 466.08 € *.....	323 518.67 €

\* avec les restes à réaliser

Une subvention d'un montant de 527 € est votée pour le budget CCAS.

Les investissements (hors reste à réaliser) TTC budget Commune sont :

Ossuaire, caveau provisoire cimetière, appareil photo.... 2 200.00 € ...chap. 21/2188

#### + **Ecritures d'amortissements**

- **Budget assainissement** : Faisant suite à la délibération du 7 avril 2011 et suite à la demande en juin 2014 de la trésorerie, les biens suivants BP COMMUNE seront transférés sur le BP ASSAINISSEMENT :

- assainissement des bungalows (1993 - valeur 3 145.13 €)
- branchement d'assainissement collectif (2007 – valeur 7 602.62 €)

#### + **Ecriture de provision**

- **Budget commerce** : une provision est constituée à hauteur de 4 200 €.

### 6. Tarif des parcelles : lotissement LE TERTRE 2

DCM n°2015-008

Au vu de la délibération du 2 décembre 2010, du certificat de viabilité et de vente des lots du 9 février 2015, M. Le Maire propose de fixer le tarif des parcelles à 35.76 € le m<sup>2</sup> identique à celui du lotissement LE TERTRE 1. Il propose que le Conseil Municipal lui donne pouvoir pour signer tous actes et pièces utiles à la commercialisation et à la vente des parcelles et de confier la rédaction des actes de vente à la SCP LAUBRETON-GOUX, notaires associés à Meslay du Maine 3 rue Chevreul après le dépôt des pièces du dossier à l'étude.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,


- + décide de fixer le prix de vente du terrain dans le lotissement LE TERTRE 2 à 35.76 € le mètre carré
- + décide le dépôt des pièces du dossier et confier à la SCP LAUBRETON-GOUX Notaires à Meslay du Maine (53170) la rédaction des actes de vente
- + donne pouvoir à M. Le Maire pour signer tous actes et pièces utiles à la commercialisation et à la vente des parcelles

### 7. Compte rendu des commissions communales

#### + **Commission bâtiment** :

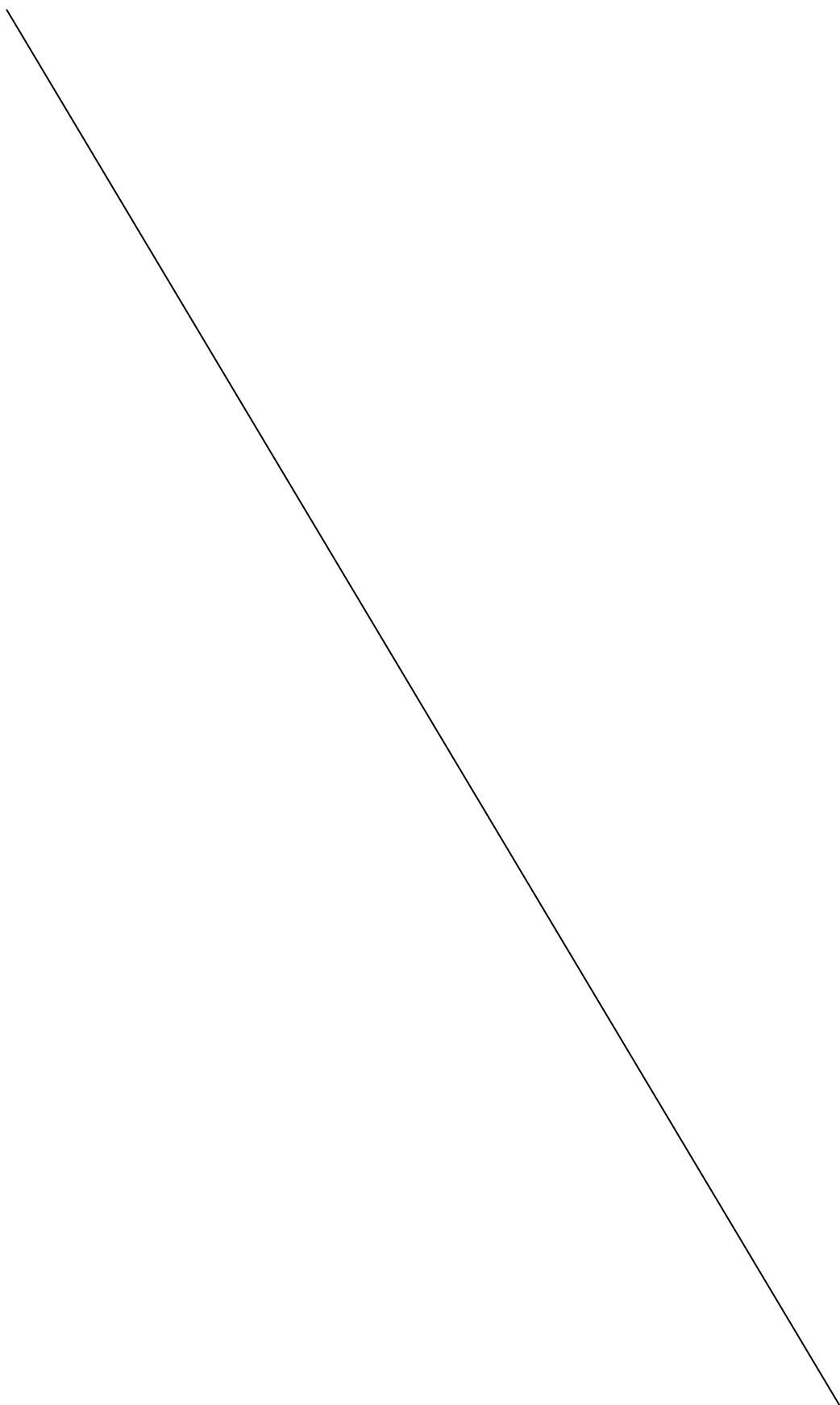
## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2015

Page \_\_\_\_

 **Commission voirie** : MM LANDELLE Bertrand Adjoint et M. COTTEREAU Olivier agent de la CCPMG ont fait un tour des chemins pour constater leur état et faire une estimation des travaux d'entretien.

*Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 15.*

*Le Maire  
Jean Louis BELLAY*



## **FEUILLET DE CLOTURE**

**Liste des délibérations :**

- 2015-004 ..... Vote des comptes administratifs 2014*
- 2015-005 ..... Approbation des comptes de gestion 2014*
- 2015-006 ..... Vote des taux d'imposition 2015*
- 2015-007 ..... Affectation des résultats 2014 et vote des budgets 2015*
- 2015-008 ..... Tarif des parcelles : lotissement LE TERTRE 2*

<i>Jean-Louis BELLAY, Maire</i>	
<i>Bertrand LANDELLE, 1er Adjoint</i>	
<i>Marie-Laure HARDY, 2ème Adjointe</i>	
<i>Laurent RAGUIN, 3ème Adjoint</i>	
<i>Nicole ROMARIE</i>	
<i>Mickaël DUCHEMIN</i>	
<i>Michelle BOUE</i>	
<i>Constance THIREAU</i>	
<i>Gilbert DELLIERE</i>	
<i>Sébastien MONSIMER</i>	
<i>Louis MAHE</i>	

